

***Les OGM cachés — Plantes transgéniques, plantes mutées : quelles différences, quelles ressemblances ?***

Les OGM agricoles qui font débat depuis le début des années 1990 sont essentiellement des plantes transgéniques, c'est-à-dire dans lesquelles ont été introduits un ou plusieurs gènes provenant d'une autre espèce. Ce sont, pour plus de 99% d'entre elles, des plantes-pesticides, c'est-à-dire accumulant un (des) pesticide(s) dans leurs cellules. Il s'agit soit de plantes qui produisent elles-mêmes un insecticide leur permettant de lutter contre un insecte dont elles sont la cible, soit de variétés rendues tolérantes à un herbicide (VrTH), c'est-à-dire capables d'absorber cet herbicide sans mourir, soit encore des plantes qui cumulent les deux propriétés.

Mais de telles plantes-pesticides, et en particulier des VrTH, peuvent être obtenues par une autre technique de modification génétique qui ne fait pas appel à des gènes étrangers : il s'agit de la technique de mutagenèse qui consiste à modifier de façon aléatoire les gènes naturels de la plante à l'aide d'agents chimiques ou physiques (rayonnements). Au prétexte qu'elles ne sont pas transgéniques, ces plantes mutées échappent à la législation européenne qui encadre la culture et la commercialisation des OGM agricoles. Alors que les plantes transgéniques sont déjà très insuffisamment évaluées, les plantes mutées ne font alors l'objet d'aucune évaluation particulière. Pourtant, lorsqu'il s'agit de VrTH (essentiellement du colza et du tournesol en France), les animaux et les humains qui les consomment sont inévitablement exposés aux herbicides et à leurs résidus qu'elles accumulent.